

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Mardi 17 juin 2025

N° DE LA DELIBERATION : 2025027

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : Mr Bourguet Sébastien (procuration à Mr Lafont Eric) ; Mr Ozil Sylvain (procuration à Mr Laine Jean-Michel)

A été nommé secrétaire : Mme Anne-Marie Bonot

NOMBRES DE MEMBRES : 11

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à cette délibération : 11

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le 20/06/2025

ID : 030-213001092-20250617-DE2025027-DE

Date de la convocation : 06/06/2025

Date d'affichage : 06/06/2025

Objet de la délibération : DEMANDE DES FONDS DE CONCOURS A ALES AGGLOMERATION POUR LA VIDEOPROTECTION

Le Conseil Municipal d'Euzet-les-Bains,

Vu la volonté du conseil municipal de doter la commune d'un système de vidéoprotection,

Vu l'étude et le diagnostic menés par la Gendarmerie préconisant d'équiper six sites de la commune composés de huit caméras,

La commune autorise le Maire à solliciter auprès de la communauté d'Alès-Agglomération un Fonds de Concours de droit commun pour la période 2023-2024-2025, d'un montant de 25 989 €, pour le projet d'installation d'un système de vidéoprotection.

Le montant estimatif HT des dépenses s'élève à la somme de 51 979,75 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE

Vote Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Le Conseil Municipal,

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le 20/06/2025

ID : 030-213001092-20250617-DE2025027-DE



Euzet, le 20/05/2025

Cyril OZIL
Maire d'Euzet-les-Bains
à
Monsieur le Président
de la Communauté d'Alès-Agglomération
Bâtiment ATOME – 2 rue Michelet
30105 ALES Cedex

N/ Ref : EZT-D.SUB-CO 2025.05.20.1

Objet : Demande d'attribution Fonds de Concours - Vidéoprotection

Monsieur le Président,

Je viens par la présente solliciter l'attribution d'un Fonds de Concours octroyé au titre de l'enveloppe Fonds de Concours 2025 d'un montant de **25 989 €** concernant des travaux d'investissement pour l'installation d'un système de vidéoprotection.

La collectivité souhaite enrailer le nombre d'incivilités et de cambriolages grandissant dans notre commune rurale.

Le montant estimatif des travaux s'élève à la somme de **51 979,75 € HT**.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Pose et installation tranche 1 (poste + caméras 1 à 3) – juin 2025
- Pose et installation tranche 2 (caméras 4 à 8) – novembre 2025

Dans l'espoir d'une réponse favorable à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Conseil Municipal
le Maire d'Euzet-les-Bains
Cyril OZIL

